

**RAPPORT N° : 21/10960-A**  
**REPORT**

**DEMANDEUR** : **Ministère de la Transition Ecologique**  
**APPLICANT** : **Centre National de Réception des Véhicules**  
**Autodrome de Linas-Montlhéry**  
**BP 10211 – F-91311 MONTLHERY Cedex**

**OBJET** : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception  
**SUBJECT** : par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151\*2018/1832.  
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151\*2018/1832.*

**VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS**  
**VEHICLES SUBMITTED TO TESTS**

Constructeur : **TOYOTA MOTOR EUROPE NV/SA**  
*Manufacturer*

Marque : **TOYOTA**  
*Make*

MONTLHÉRY, le 26/07/2022



L'ingénieur divisionnaire  
de l'industrie et des mines



Franck EVENO

**Grégory PICARD**  
Responsable de section conformité  
*Conformity Team Manager*

**NB** : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.

*UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present test report.*

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

## A. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours et ne permettent pas de statuer sur la conformité de toutes les familles ISC concernées.

Concernant les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules prélevés sont conformes aux exigences.

*The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress and the conformity of all the ISC families concerned can't be declared.*

*Regarding the ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.*

*The results of the tests performed on the 6 vehicles sampled comply with regulatory requirements.*

## B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :*

### Collecte des informations par le constructeur - *Information gathering by manufacturer*

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

*The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).*

### Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2021 :

*Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2021:*

#### **2-YAR-DD**

##### **Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019-08/2021**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

##### **Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

#### **2-YAR-DF**

##### **Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019-08/2021**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**2-YAR-EQ**

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**2-YAR-DP**

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**2-YAR-DR**

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

*Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.*

**C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year* :**  
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.  
*No information communicated for this manufacturer.*

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.  
*No information communicated for this manufacturer.*

**D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year* :**  
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2021 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne en 2020.  
*The selection of the ISC families to be tested for the 2021 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2020.*

2-YAR-DD : 0  
2-YAR-DF : 15 813  
2-YAR-EQ : 6 960

2-YAR-DP : 8 771  
2-YAR-DR : 12 578

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)*

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2021 :  
*The following ISC families have been selected as part of the ISC 2021 testing procedures:*

**2-YAR-DP :**  
Accepté (voir rapport 21/10959 en annexe)  
*Pass (see report 21/10959 in annex)*

**2-YAR-DR :**  
Accepté (voir rapport 21/10958 en annexe)  
*Pass (see report 21/10958 in annex)*

Enquêtes approfondies - *Detailed investigations*

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2021.  
*No investigation was launched during the ISC 2021 test campaign.*

Mesures correctives - *Remedial measures*

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2021.  
*No corrective action was launched during the ISC 2021 test campaign.*

**E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC - *Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures***

Pas d'information communiquée.  
*No information communicated.*

**F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - *Lessons Learned***  
*(including for performance of instruments used)*

Pas d'information communiquée.  
*No information communicated.*

**G. Rapport concernant d'autres essais non valides - *Report of other invalid tests***

Pas d'information communiquée.  
*No information communicated.*

**DEMANDEUR** : **Ministère de la Transition Ecologique**  
**APPLICANT** : **Centre National de Réception des Véhicules**  
**Autodrome de Linas-Montlhéry**  
**BP 10211 – F-91311 MONTLHERY Cedex**

**OBJET** : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception  
**SUBJECT** : par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151\*2018/1832.  
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151\*2018/1832.*

**VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS**  
**VEHICLES SUBMITTED TO TESTS**

Constructeur : **Toyota Motor Europe NV/SA**  
*Manufacturer*  
Marque : **TOYOTA (PROACE CITY & PROACE CITY VERSO)**  
*Make*  
Numéro de réception : **e2\*2007/46\*0685**  
*Type approval number* : **e2\*2007/46\*0686**  
  
Famille ISC : **2-YAR-DP**  
*ISC family*

**CONCLUSION** : Les véhicules soumis aux essais de conformité en service sont conformes aux prescriptions des textes cités en objet.  
**CONCLUSION** : *The vehicles submitted to in-service conformity tests comply with the requirements of the texts mentioned in the subject.*

MONTLHÉRY, Le 20/07/2022



**Grégory PICARD**  
Responsable de section conformité  
*Conformity Team Manager*

**NB** : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.

*UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present test report.*

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*



**1. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer***

**Toyota Motor Europe NV/SA**  
**Avenue du Bourget 60, Bourgetlaan 60,**  
**1140 Bruxelles, Belgique**

**2. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory***

**UTAC**  
**Autodrome de Linas-Monthéry**  
**BP 20212**  
**91311 Monthéry Cedex France**  
**+33 (0)1 69 80 17 00**  
**www.utac.com**

**3. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan***

**PROACE CITY (E) & PROACE CITY VERSO (E)**

**4. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group***

**2-YAR-DP**

**5. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)***

**RCE/WVTA : e2\*2007/46\*0685\*00, Emissions : e2\*715/2007\*2018/1832AM\*19555\*00**  
**RCE/WVTA : e2\*2007/46\*0686\*03, Emissions : e2\*715/2007\*2018/1832AN\*19528\*01**

**6. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)***

/

**7. Période au cours de laquelle les informations ont été recueillies - *period of time over which the information was collected***

**01/01/2020 – 31/12/2020**

**8. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered***

**YAREFYHZRGJ949613 : 05/01/2021**  
**YARECYHZJGJ933659 : 08/07/2020**  
**YAREFYHZRGJ947459 : 05/12/2020**

**9. Procédure de vérification ISC - ISC checking procedure :**

Méthode de sélection du véhicule - vehicle sourcing method

**Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)**

**Famille ISC sélectionnée en fonction des volumes de vente dans l'UE en 2020.**

*Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)*

*ISC family selected based on sales volumes in the EU in 2020.*

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)

**Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »**

*See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »*

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - test types and procedures used for the programme

**Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832**

*Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832*

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - the acceptance/rejection criteria for the family group

**Respect de la règle statistique du tableau B.2.a du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832**

*Compliance with the statistical rule of Table B.2.a of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832*

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - geographical area(s) within which the manufacturer has collected information

**France (informations recueillies par le laboratoire d'essais - information collected by the testing laboratory)**

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - sample size and sampling plan used

**3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832**

*3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832*

**10. Les résultats de la procédure ISC - results of the ISC procedure :**

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1

**Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »**

*See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"*

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - test data for tailpipe emissions :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel) :

**Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)**

*Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")*

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

<b>Numéro d'identification véhicule</b> <i>Vehicle identification number</i>	<b>YAREFYHZRGJ949613</b>	<b>YARECYHZJGJ933659</b>	<b>YAREFYHZRGJ947459</b>
<b>Température d'essai (°C)</b> <i>Test temperature (°C)</i>	<b>22,4</b>	<b>22,2</b>	<b>24,7</b>
<b>Humidité relative (%)</b> <i>Relative humidity (%)</i>	<b>47,2</b>	<b>47,4</b>	<b>46,4</b>
<b>IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%)</b> <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,3</b>

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

<b>Masse d'essai du véhicule (kg)</b> <i>Test mass (kg)</i>	<b>1699</b>	<b>1719</b>	<b>1690</b>
<b>Masse d'inertie (kg)</b> <i>Inertia mass (kg)</i>	<b>1721</b>	<b>1742</b>	<b>1712</b>
<b>f<sub>0</sub> (N)</b>	<b>112,3</b>	<b>93,2</b>	<b>45,7</b>
<b>f<sub>1</sub> (N/(km/h))</b>	<b>0,078</b>	<b>0,551</b>	<b>0,228</b>
<b>f<sub>2</sub> (N/(km/h)<sup>2</sup>)</b>	<b>0,04618</b>	<b>0,04374</b>	<b>0,04500</b>

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

<b>Numéro d'identification véhicule</b> <i>Vehicle identification number</i>	<b>YAREFYHZRGJ949613</b>	<b>YARECYHZJGJ933659</b>	<b>YAREFYHZRGJ947459</b>
<b>TYPE 1 (WLTC)</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>
<b>RDE</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>

**Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »**  
*Details of test results: see annex 1 "Details of test results"*

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

**Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés**  
*Tests not performed on the selected vehicles*

## Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

### Annex 1 "Details of test results"

#### 1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

*DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	<b>TOYOTA</b>	<b>TOYOTA</b>	<b>TOYOTA</b>
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	<b>PROACE CITY</b>	<b>PROACE CITY VERSO</b>	<b>PROACE CITY</b>
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	<b>IP-YHZATN8614B-YAR-0</b>	<b>IP-YHZML6612A-YAR-0</b>	<b>IP-YHZATN8614B-YAR-0</b>
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	<b>YAREFYHZRGJ949613</b>	<b>YARECYHZJGJ933659</b>	<b>YAREFYHZRGJ947459</b>
Catégorie <i>Category</i>	<b>N1 Classe 3</b>	<b>M1</b>	<b>N1 Classe 3</b>

#### 2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

*POWERTRAIN ARCHITECTURE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	<b>combustion interne</b> <i>internal combustion</i>	<b>combustion interne</b> <i>internal combustion</i>	<b>combustion interne</b> <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	<b>allumage par compression</b> <i>compression ignition</i>	<b>allumage par compression</b> <i>compression ignition</i>	<b>allumage par compression</b> <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	<b>automatique</b> <i>automatic</i>	<b>manuelle</b> <i>manual</i>	<b>automatique</b> <i>automatic</i>

#### 3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

*TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST*

Marque  
*Make* : **TOTAL**

Type  
*Type* : **EU6 CERT B7 DIESEL**

Masse volumique à 15 °C (kg/dm<sup>3</sup>)  
*Density at 15°C (kg/dm<sup>3</sup>)* : **0,8358**

Teneur en soufre (mg/kg)  
*Sulphur content (mg/kg)* : **< 3**

Numéro de lot  
*Batch number* : **B61821071**

**4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1**  
**TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST**

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	<b>08/06/2022</b>	<b>17/05/2022</b>	<b>05/07/2022</b>
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	<b>Banc CE2, Montlhéry, France</b> <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	<b>Banc CE2, Montlhéry, France</b> <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	<b>Banc CE3, Montlhéry, France</b> <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	<b>15427</b>	<b>16129</b>	<b>15761</b>
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	<b>1699</b>	<b>1719</b>	<b>1690</b>
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	<b>1721</b>	<b>1742</b>	<b>1712</b>
$f_0$ (N)	<b>112,3</b>	<b>93,2</b>	<b>45,7</b>
$f_1$ (N/(km/h))	<b>0,078</b>	<b>0,551</b>	<b>0,228</b>
$f_2$ (N/(km/h) <sup>2</sup> )	<b>0,04618</b>	<b>0,04374</b>	<b>0,04500</b>
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	<b>22,4</b>	<b>22,2</b>	<b>24,7</b>
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	<b>47,2</b>	<b>47,4</b>	<b>46,4</b>
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,3</b>
RMSSE: erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE : Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	<b>0,57</b>	<b>0,68</b>	<b>0,47</b>

**5. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1**  
**POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1**

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO <sub>x</sub>	THC+NO <sub>x</sub>	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 <sup>11</sup> /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	41,85	-	-	34,75	39,35	0,34	0,03
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	35,8043	-	-	2,9513	-	0,3831	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>77,7</b>	-	-	<b>37,7</b>	<b>39,4</b>	<b>0,72</b>	<b>0,03</b>
	<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	<b>740</b>	-	-	<b>125</b>	<b>215</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>
	<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>	<b>conforme / compliant</b>						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	62,99	-	-	26,85	35,52	0,18	0,01
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	35,8043	-	-	2,9513	-	0,3831	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>98,8</b>	-	-	<b>29,8</b>	<b>35,5</b>	<b>0,56</b>	<b>0,01</b>
	<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	<b>500</b>	-	-	<b>80</b>	<b>170</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>
	<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>	<b>conforme / compliant</b>						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	25,57	-	-	36,40	38,36	0,37	0,03
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	35,8043	-	-	2,9513	-	0,3831	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>61,4</b>	-	-	<b>39,4</b>	<b>38,4</b>	<b>0,75</b>	<b>0,03</b>
	<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	<b>740</b>	-	-	<b>125</b>	<b>215</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>
	<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>	<b>conforme / compliant</b>						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

**6. FAMILLE RDE**  
*RDE FAMILY CRITERIA*

 Référence de famille  
*Family reference*

: 2-YAR-DP

**7. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC**  
*DECLARED CO2 VALUES FROM COC*

<b>Emission de CO<sub>2</sub> (g/km)</b> <i>CO<sub>2</sub> Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
<b>Basse vitesse</b> <i>Low</i>	<b>161</b>	<b>155</b>	<b>163</b>
<b>Moyenne vitesse</b> <i>Mid</i>	<b>142</b>	<b>134</b>	<b>144</b>
<b>Haute vitesse</b> <i>High</i>	<b>131</b>	<b>129</b>	<b>135</b>
<b>Extra-haute vitesse</b> <i>Extra-High</i>	<b>167</b>	<b>164</b>	<b>174</b>
<b>Combinée</b> <i>Combined</i>	<b>150</b>	<b>145</b>	<b>154</b>

**8. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE**  
*TEST CONDITIONS FOR RDE TEST*

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
<b>Date des essais</b> <i>Date of tests</i>	<b>29/06/2022</b>	<b>19/05/2022</b>	<b>08/07/2022</b>
<b>Lieu de l'essai</b> <i>Place of tests</i>	<b>Montlhéry, France</b> <i>Montlhéry, France</i>	<b>Montlhéry, France</b> <i>Montlhéry, France</i>	<b>Montlhéry, France</b> <i>Montlhéry, France</i>
<b>Démarrage à chaud</b> <i>Hot start</i>	<b>oui / yes</b>	<b>non / no</b>	<b>non / no</b>
<b>Kilométrage au début de l'essai (km)</b> <i>Odometer value at test start (km)</i>	<b>15544</b>	<b>16209</b>	<b>15833</b>
<b>Kilométrage à la fin de l'essai (km)</b> <i>Odometer value at test end (km)</i>	<b>15628</b>	<b>16294</b>	<b>15916</b>
<b>Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge)</b> <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés)</b> <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	<b>non réalisée</b> <i>not carried out</i>	<b>non réalisée</b> <i>not carried out</i>	<b>non réalisée</b> <i>not carried out</i>

**9. EMISSIONS DE POLLUANTS - RDE**  
**POLLUTANT EMISSIONS - RDE**

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
<b>Emissions de polluants</b> <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 <sup>11</sup> /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 <sup>11</sup> /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 <sup>11</sup> /km]
<b>Parcours urbain</b> <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	45,6	0,1	0,06	69,1	239,7	1,82	88,4	115,3	2,88
	Facteur d'évaluation $RF_u$ <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	45,6	0,1	0,06	69,1	239,7	1,82	88,4	115,3	2,88
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	2,9513	35,8043	-	2,9513	35,8043	-	2,9513	35,8043	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>48,6</b>	<b>35,9</b>	<b>0,06</b>	<b>72,1</b>	<b>275,5</b>	<b>1,82</b>	<b>91,4</b>	<b>151,1</b>	<b>2,88</b>
	<b>Facteurs de conformité</b> <i>Conformity factors</i>	<b>0,46</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,01</b>	<b>0,89</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,30</b>	<b>0,87</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,48</b>
<b>Parcours total</b> <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	24,4	0,01	0,08	53,8	187,5	2,34	63,3	74,5	2,89
	Facteur d'évaluation $RF_t$ <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	24,4	0,01	0,08	53,8	187,5	2,34	63,3	74,5	2,89
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	2,9513	35,8043	-	2,9513	35,8043	-	2,9513	35,8043	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>27,4</b>	<b>35,8</b>	<b>0,08</b>	<b>56,8</b>	<b>223,3</b>	2,34	<b>66,3</b>	<b>110,3</b>	<b>2,89</b>
	<b>Facteurs de conformité</b> <i>Conformity factors</i>	<b>0,26</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,01</b>	<b>0,70</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,39</b>	<b>0,63</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,48</b>
<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	105	630	6,0	80	500	6,0	105	630	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1 + 0,43	<i>s.o. / n.a.</i>	1 + 0,50	1 + 0,43	<i>s.o. / n.a.</i>	1 + 0,50	1 + 0,43	<i>s.o. / n.a.</i>	1 + 0,50
	<b>Limites d'émissions à ne pas dépasser</b> <i>Not to exceed limits</i>	<b>150,2</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>9,0</b>	<b>114,4</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>9,0</b>	<b>150,2</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>9,0</b>
<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>		<b>conforme / compliant</b>			<b>conforme / compliant</b>			<b>conforme / compliant</b>		

*s.o. / n.a. : sans objet / not applicable*


**10. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS**  
*CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS*

Sans objet  
*Not applicable*

**Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »**  
*Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"*

## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/06/2022
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FY-492-AJ
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			15 358 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			23/03/2021
Code VIN :		x		YAREFYHZRGJ949613
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832ANEURO6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Proace City (K9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		BVA 8
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/60 R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK (appoint en liquide de refroidissement effectué)
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification

22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID : non-lisible N° Cal : \$e1 \$bb \$8c \$41
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Sarl MG AUTO

15 Rue du VERTUQUET

59 960 NEUVILLE EN FERRAIN

Toyota Proace CITY 130ch

FY-492-AJ

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Sarl MG AUTO
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	MARC GRIMONPREZ
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Non
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	non



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyeur de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	70%
% hors agglomération	10%
% agglomération	20%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas à notre connaissance



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	13/05/2022
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		POLOGNE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	ELW 00231
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			16 039 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/11/2020
Code VIN :		x		YARECYHZJGJ933659
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832ANEURO6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		POLOGNE
Modèle :		x		Proace City (K9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		BVM 5
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/55 R17 95V
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK (appoint en liquide de refroidissement effectué)
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification

22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID : 9694332780 N° Cal : \$f9 \$1f \$10 \$ae
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

TOYOTA ALTIS VANNES  
58 RUE MARCELIN BERTHELOT  
56 000 VANNES

Toyota PROACE City  
ELW 00231

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	TOYOTA ALTIS
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	YANN LE NAY
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	Inc
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyeur de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	INC
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	15/06/2022
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FW-678-MH
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			15 524 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			15/01/2021
Code VIN :		x		YAREFYHZRGJ947459
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832ANEURO6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		France
Modèle :		x		Proace City (K9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		BVA 8
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/60 R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK (appoint en liquide de refroidissement effectué)
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification

22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID : non-lisible N° Cal : \$e1 \$bb \$8c \$41
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

TOYOTA GCA FLERS  
ZA de la MINIERE  
61 100 FLERS

Toyota PROACE City  
FW-678-MH

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GCA FLERS
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Baptiste JOURDANT
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Non
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyeur de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Ne sais pas
% hors agglomération	Ne sais pas
% agglomération	Ne sais pas
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

**DEMANDEUR** : **Ministère de la Transition Ecologique**  
**APPLICANT** : **Centre National de Réception des Véhicules**  
**Autodrome de Linas-Montlhéry**  
**BP 10211 – F-91311 MONTLHERY Cedex**

**OBJET** : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception  
**SUBJECT** : par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151\*2018/1832.  
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151\*2018/1832.*

**VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS**  
**VEHICLES SUBMITTED TO TESTS**

Constructeur : **Toyota Motor Europe NV/SA**  
*Manufacturer*  
Marque : **TOYOTA (PROACE CITY)**  
*Make*  
Numéro de réception : **e2\*2007/46\*0686\*01**  
*Type approval number*  
Famille ISC : **2-YAR-DR**  
*ISC family*

**CONCLUSION** : Les véhicules soumis aux essais de conformité en service sont conformes aux prescriptions des textes  
**CONCLUSION** : cités en objet.  
*The vehicles submitted to in-service conformity tests comply with the requirements of the texts mentioned in the subject.*

MONTLHÉRY, Le 01/05/2022



**Grégory PICARD**  
Responsable de section conformité  
*Conformity Team Manager*

**NB** : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.

*UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present test report.*

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*



**1. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer***

**Toyota Motor Europe NV/SA**  
**Avenue du Bourget 60, Bourgetlaan 60,**  
**1140 Bruxelles, Belgique**

**2. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory***

**UTAC**  
**Autodrome de Linas-Montlhéry**  
**BP 20212**  
**91311 Montlhéry Cedex France**  
**+33 (0)1 69 80 17 00**  
**www.utac.com**

**3. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan***

**PROACE CITY (E)**

**4. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group***

**2-YAR-DR**

**5. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)***

**RCE/WVTA : e2\*2007/46\*0686\*01, Emissions : e2\*715/2007\*2018/1832AN\*19655\*00**

**6. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)***

/

**7. Période au cours de laquelle les informations ont été recueillies - *period of time over which the information was collected***

**01/01/2020 – 31/12/2020**

**8. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered***

**YAREFYHWCGJ925447 : 16/02/2020**  
**YAREFYHWCGJ929230 : 15/05/2020**  
**YAREFYHWCGJ925446 : 14/02/2020**

**9. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :**

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

**Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)**

**Famille ISC sélectionnée en fonction des volumes de vente dans l'UE en 2020.**

*Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)*

*ISC family selected based on sales volumes in the EU in 2020.*

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

**Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »**

*See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »*

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *test types and procedures used for the programme*

**Type 1 (WLTC) / RDE / RDE effectué selon les conditions sévères prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832**

*Type 1 (WLTC) / RDE / RDE performed under the severe conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832*

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

**Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832**

*Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832*

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

**France (informations recueillies par le laboratoire d'essais - *information collected by the testing laboratory*)**

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

**3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832**

*3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832*

**10. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :**

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

**Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »**

*See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"*

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

**Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)**

*Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")*

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

<b>Numéro d'identification véhicule</b> <i>Vehicle identification number</i>	<b>YAREFYHWCGJ925447</b>	<b>YAREFYHWCGJ929230</b>	<b>YAREFYHWCGJ925446</b>
<b>Température d'essai (°C)</b> <i>Test temperature (°C)</i>	<b>22,6</b>	<b>24,7</b>	<b>22,5</b>
<b>Humidité relative (%)</b> <i>Relative humidity (%)</i>	<b>47,7</b>	<b>44,9</b>	<b>47,4</b>
<b>IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%)</b> <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

<b>Masse d'essai du véhicule (kg)</b> <i>Test mass (kg)</i>	<b>1603</b>	<b>1603</b>	<b>1603</b>
<b>Masse d'inertie (kg)</b> <i>Inertia mass (kg)</i>	<b>1624</b>	<b>1624</b>	<b>1624</b>
<b>f<sub>0</sub> (N)</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>
<b>f<sub>1</sub> (N/(km/h))</b>	<b>0,320</b>	<b>0,320</b>	<b>0,320</b>
<b>f<sub>2</sub> (N/(km/h)<sup>2</sup>)</b>	<b>0,04619</b>	<b>0,04619</b>	<b>0,04619</b>

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

<b>Numéro d'identification véhicule</b> <i>Vehicle identification number</i>	<b>YAREFYHWCGJ925447</b>	<b>YAREFYHWCGJ929230</b>	<b>YAREFYHWCGJ925446</b>
<b>TYPE 1 (WLTC)</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>
<b>RDE</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>	<b>Accepté - Pass</b>

**Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »**  
*Details of test results: see annex 1 "Details of test results"*

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

**Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés**  
*Tests not performed on the selected vehicles*

## Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

### Annex 1 "Details of test results"

#### 1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

##### DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	<b>TOYOTA</b>	<b>TOYOTA</b>	<b>TOYOTA</b>
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	<b>PROACE CITY</b>	<b>PROACE CITY</b>	<b>PROACE CITY</b>
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	<b>IP-YHW___BE4_611A-YAR-0</b>	<b>IP-YHW___BE4_611A-YAR-0</b>	<b>IP-YHW___BE4_611A-YAR-0</b>
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	<b>YAREFYHWCGJ925447</b>	<b>YAREFYHWCGJ929230</b>	<b>YAREFYHWCGJ925446</b>
Catégorie <i>Category</i>	<b>N1 Classe 2</b>	<b>N1 Classe 2</b>	<b>N1 Classe 2</b>

#### 2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

##### POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	<b>combustion interne</b> <i>internal combustion</i>	<b>combustion interne</b> <i>internal combustion</i>	<b>combustion interne</b> <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	<b>allumage par compression</b> <i>compression ignition</i>	<b>allumage par compression</b> <i>compression ignition</i>	<b>allumage par compression</b> <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	<b>manuelle</b> <i>manual</i>	<b>manuelle</b> <i>manual</i>	<b>manuelle</b> <i>manual</i>

#### 3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

##### TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : **TOTAL**  
*Make*  
 Type : **DIESEL B7 EURO6 CERT**  
*Type*  
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) : **0,8358**  
*Density at 15°C (kg/dm3)*  
 Teneur en soufre (mg/kg) : **< 3**  
*Sulphur content (mg/kg)*  
 Numéro de lot : **B61821031**  
*Batch number*



**4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1**  
**TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST**

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	<b>05/03/2022</b>	<b>15/03/2022</b>	<b>10/03/2022</b>
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	<b>Banc CE2, Montlhéry, France</b> <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	<b>Banc CE3, Montlhéry, France</b> <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	<b>Banc CE2, Montlhéry, France</b> <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	<b>19594</b>	<b>15193</b>	<b>19030</b>
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	<b>1603</b>	<b>1603</b>	<b>1603</b>
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	<b>1624</b>	<b>1624</b>	<b>1624</b>
$f_0$ (N)	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>
$f_1$ (N/(km/h))	<b>0,320</b>	<b>0,320</b>	<b>0,320</b>
$f_2$ (N/(km/h) <sup>2</sup> )	<b>0,04619</b>	<b>0,04619</b>	<b>0,04619</b>
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	<b>22,6</b>	<b>24,7</b>	<b>22,5</b>
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	<b>47,7</b>	<b>44,9</b>	<b>47,4</b>
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>
RMSSE: erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE : Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	<b>0,47</b>	<b>0,44</b>	<b>0,62</b>

**5. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1**  
**POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1**

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO <sub>x</sub>	THC+NO <sub>x</sub>	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 <sup>11</sup> /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	31,16	-	-	28,23	33,32	0,06	0,05
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	25,5745	-	-	2,1081	-	0,2737	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>56,7</b>	-	-	<b>30,3</b>	<b>36,1</b>	<b>0,33</b>	<b>0,05</b>
	<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	<b>630</b>	-	-	<b>105</b>	<b>195</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>
	<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>	<b>conforme / compliant</b>						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	27,38	-	-	56,40	60,43	0,40	0,25
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	25,5745	-	-	2,1081	-	0,2737	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>53,0</b>	-	-	<b>58,5</b>	<b>63,2</b>	<b>0,67</b>	<b>0,25</b>
	<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	<b>630</b>	-	-	<b>105</b>	<b>195</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>
	<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>	<b>conforme / compliant</b>						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	42,57	-	-	30,36	37,43	0,17	0,94
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	25,5745	-	-	2,1081	-	0,2737	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>68,1</b>	-	-	<b>32,5</b>	<b>40,2</b>	<b>0,44</b>	<b>0,94</b>
	<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	<b>630</b>	-	-	<b>105</b>	<b>195</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>
	<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>	<b>conforme / compliant</b>						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

**6. FAMILLE RDE**  
*RDE FAMILY CRITERIA*

Référence de famille  
*Family reference*

: 2-YAR-DR

**7. VALEURS CO2 DECLAREES SUR LE COC**  
*DECLARED CO2 VALUES FROM COC*

<b>Emission de CO<sub>2</sub> (g/km)</b> <i>CO<sub>2</sub> Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
<b>Basse vitesse</b> <i>Low</i>	<b>144</b>	<b>144</b>	<b>144</b>
<b>Moyenne vitesse</b> <i>Mid</i>	<b>127</b>	<b>127</b>	<b>127</b>
<b>Haute vitesse</b> <i>High</i>	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>124</b>
<b>Extra-haute vitesse</b> <i>Extra-High</i>	<b>171</b>	<b>171</b>	<b>171</b>
<b>Combinée</b> <i>Combined</i>	<b>144</b>	<b>144</b>	<b>144</b>

**8. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE**  
*TEST CONDITIONS FOR RDE TEST*

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
<b>Date des essais</b> <i>Date of tests</i>	<b>01/03/2022</b>	<b>14/04/2022</b>	<b>17/03/2022</b>
<b>Lieu de l'essai</b> <i>Place of tests</i>	<b>Saint Chely d'Apcher, France <i>Saint Chely d'Apcher, France</i></b>	<b>Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i></b>	<b>Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i></b>
<b>Démarrage à chaud</b> <i>Hot start</i>	<b>non / no</b>	<b>oui / yes</b>	<b>non / no</b>
<b>Kilométrage au début de l'essai (km)</b> <i>Odometer value at test start (km)</i>	<b>18889</b>	<b>15221</b>	<b>19193</b>
<b>Kilométrage à la fin de l'essai (km)</b> <i>Odometer value at test end (km)</i>	<b>18976</b>	<b>15305</b>	<b>19295</b>
<b>Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge)</b> <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Corrélation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés)</b> <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	<b>non réalisée <i>not carried out</i></b>	<b>non réalisée <i>not carried out</i></b>	<b>non réalisée <i>not carried out</i></b>

**9. EMISSIONS DE POLLUANTS - RDE**  
**POLLUTANT EMISSIONS - RDE**

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 <sup>11</sup> /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 <sup>11</sup> /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 <sup>11</sup> /km]
<b>Parcours urbain</b> <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	68,2	99,3	0,03	77,9	59,6	4,07	74,0	76,6	0,11
	Facteur d'évaluation $RF_u$ <i>Evaluation factor</i>	0,9813			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	67,0	97,5	0,03	77,9	59,6	4,07	74,0	76,6	0,11
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	2,1081	25,5745	-	2,1081	25,5745	-	2,1081	25,5745	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>69,1</b>	<b>123,0</b>	<b>0,03</b>	<b>80,0</b>	<b>85,1</b>	<b>4,07</b>	<b>76,1</b>	<b>102,2</b>	<b>0,11</b>
	<b>Facteurs de conformité</b> <i>Conformity factors</i>	<b>0,66</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,00</b>		<i>s.o. / n.a.</i>		<b>0,72</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,02</b>
<b>Parcours total</b> <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	40,5	43,2	0,02	33,1	37,2	2,20	27,2	34,0	0,12
	Facteur d'évaluation $RF_t$ <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	40,5	43,2	0,02	33,1	37,2	2,20	27,2	34,0	0,12
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	2,1081	25,5745	-	2,1081	25,5745	-	2,1081	25,5745	-
	<b>Valeurs finales</b> <i>Final values</i>	<b>42,6</b>	<b>68,7</b>	<b>0,02</b>	<b>35,2</b>	<b>62,8</b>	2,20	<b>29,3</b>	<b>59,6</b>	<b>0,12</b>
	<b>Facteurs de conformité</b> <i>Conformity factors</i>	<b>0,41</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,00</b>	<b>0,34</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,37</b>	<b>0,28</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>0,02</b>
<b>Valeurs limites</b> <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	105	630	6,0	105	630	6,0	105	630	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1 + 0,43	<i>s.o. / n.a.</i>	1 + 0,50	1 + 0,43	<i>s.o. / n.a.</i>	1 + 0,50	1 + 0,43	<i>s.o. / n.a.</i>	1 + 0,50
	<b>Limites d'émissions à ne pas dépasser</b> <i>Not to exceed limits</i>	<b>150,2</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>9,0</b>	<b>150,2</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>9,0</b>	<b>150,2</b>	<i>s.o. / n.a.</i>	<b>9,0</b>
<b>Résultat final</b> <i>Final result</i>		<b>conforme / compliant</b>			<b>conforme / compliant</b>			<b>conforme / compliant</b>		

*s.o. / n.a. : sans objet / not applicable*

**10. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS**  
*CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS*

Sans objet  
*Not applicable*

**Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »**  
*Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"*

## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	09/02/2022
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FV-822-GT
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			18 295 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/11/2020
Code VIN :		x		YAREFYHWCGJ925447
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832ANEURO6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Proace City (K9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		56
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle 5 (BE4)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/65 R15
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK (appoint en liquide de refroidissement effectué)
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification

22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID : 9694179180 N° Cal : \$a0 \$db \$5a \$93
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

GARAGE CHRISTIAN REY

66 CHEMIN DES COTES DE TRELINS

38 470 VINAY

Toyota Proace 1.5 Dynamic  
FV-822-GT

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GARAGE CHRISTIAN REY
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	REVOL SEBASTIEN
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas
% hors agglomération	a notre
% agglomération	connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	14/03/2022
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FV-650-BX
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			15 217 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			13/11/2020
Code VIN :		x		YAREFYHWCJ929230
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832ANEURO6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Proace City (K9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		56
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle 5 (BE4)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/65 R15
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK (appoint en liquide de refroidissement effectué)
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID : 9694392480 N° Cal : \$1e \$40 \$f5 \$27
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

GARAGE ARNAUD  
45 Avenue GEORGES POMPIDOU  
15 000 AURILLAC

TOYOTA PROACE CITY FV-650-BX

Entretien avec le propriétaire du véhicule (Le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GARAGE ARNAUD
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	04 71 48 12 31
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	/
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	/
% autoroute	0 %
% hors agglomération	70 %
% agglomération	30 %
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI

## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/03/2022
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FS-184-VR
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			18 962 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/09/2020
Code VIN :		x		YAREFYHWCJ925446
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832ANEURO6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Proace City (K9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		56
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle 5 (BE4)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/65 R15
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK (appoint en liquide de refroidissement effectué)
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID : 9694179180 N° Cal : \$a0 \$db \$5a \$93
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



## Appendice 1

### Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

SCEA de Saint Jacques

1215 routes de Saint-Jacques

40 280 BENQUET

Toyota Proace CITY 1.5 Medium  
FS-184-VR

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	SCEA DE ST-Jacques
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Didier DEYRES
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	non
Taxi ?	non
Véhicule de livraison ?	non
Compétition / sports automobiles ?	non
Voiture de location ?	non
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	non



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyeur de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	5
% hors agglomération	80
% agglomération	15
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	france
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Aucun car véhicule récent

